



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 50380

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les violences conjugales. La violence conjugale est un sujet qui fait communément partie des faits divers de l'actualité. Et pour cause : dans notre pays, six femmes meurent chaque mois, victimes de leur mari ou de leur concubin ; 30 % d'entre elles sont poignardées, 30 % sont abattues par armes à feu. Les autres sont étranglées, rouées de coups ou même brûlées jusqu'à ce que mort s'ensuive. Les victimes de violences conjugales qui survivent rencontrent beaucoup de difficultés avant de parvenir au dépôt de plainte et obtenir gain de cause. En conséquence, il lui demande les mesures qu'elle envisage de prendre afin de lutter contre cette violence sexiste et assurer un soutien aux victimes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50380

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8801